

DOSSIER D'INSCRIPTION
au CONCOURS INTERNE
de CHEF-FE-S d'ÉQUIPE d'EXPLOITATION
des TRAVAUX PUBLICS de L'ETAT
Branche Routes et Bases aériennes
au titre de l'année 2017

Direction
l'Environnement
de l'Aménagement
et du Logement
Guyane

Secrétariat général
Unité
Formation
Recrutement

Clôture des inscriptions :	30 octobre 2017
Épreuves écrites d'admissibilité :	23 novembre 2017
Épreuves d'admission :	À partir du 13 décembre 2017

*Avant de renseigner le dossier d'inscription,
lire attentivement l'avis de recrutement et la notice explicative*

I - IDENTITE ET COORDONNEES (écrire en lettres majuscules)

Mme <input type="checkbox"/>	M. <input type="checkbox"/>
Nom de famille	
Nom de naissance (s'il est différent).....	
Prénoms.....	
Né(e) le (jj/mm/aaaa) : à	
Adresse personnelle.	
Code Postal. :	Commune.....
Adresse professionnelle.....	
Coordonnées téléphoniques (2 numéros par case) : domicile : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> travail : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> portable : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	
Courriel :@.....	

II - CONDITIONS GENERALES POUR CONCOURIR (cf Avis de recrutement page 2)

- Conformément à l'article 3-6 du décret n°20156-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État, les concours internes sont ouverts aux fonctionnaires et agents contractuels de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière, aux militaires, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale **comptant au moins un an de services publics au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle ces concours sont organisés, sans condition de diplômes ou de titres**, sauf lorsque ces diplômes ou titres sont exigés par des lois et règlements pour l'exercice des fonctions à accomplir ou lorsque l'exercice d'une spécialité l'exige.
- Ils sont également ouverts, dans les mêmes conditions, aux candidats justifiant d'un an de services auprès d'une administration, d'un organisme ou d'un établissement mentionnés au troisième alinéa du 2^e de l'article 19 de la loi du 11 janvier 1984, dans les conditions mentionnées à cet alinéa.

Situation militaire :

Si vous êtes de nationalité française, vous certifiez être en situation régulière au regard du Code du service national ou de la Journée Défense et Citoyenneté : Oui Non

Si vous êtes ressortissant(e) d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen autre que le Francd, ou d'Andorre, de suisse ou de Monaco :

Vous certifiez être en position régulière vis-à-vis des obligations de service national de l'Etat dont vous êtes ressortissant : Oui Non

III – PERSONNES HANDICAPEES :

(reportez-vous à la notice explicative pour vérifier si vous pouvez bénéficier d'aménagements d'épreuves)

Êtes-vous reconnu(e) travailleur(euse) handicapé(e) par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées ? Oui Non

Si oui, 2 justificatifs seront exigés au plus tard le 30 octobre 2017 (date de clôture des inscriptions) :

- attestation de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées vous reconnaissant la qualité de travailleur(euse) handicapé(e) [RQTH] en cours de validité,
- certificat médical délivré par un médecin agréé par l'administration attestant la comptabilité du handicap avec l'emploi postulé et déterminant les aménagements à prévoir (formulaire joint en annexe n°1 du présent dossier)

Dans ce cas, quels aménagements particuliers d'épreuves le médecin a-t-il préconisé :

Pour les épreuves écrites :

Pour les épreuves pratiques et orales :

IV - ENGAGEMENT

Je soussigné(e), [REDACTED] certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements consignés dans ce dossier et avoir eu connaissance des conditions exigées pour avoir la qualité de fonctionnaire et des conditions particulières d'accès au concours pour lequel je demande mon inscription.

A [REDACTED], le [REDACTED]

Signature du (de la) candidat(e) :

Remarques :

Le formulaire dûment renseigné par un médecin agréé ainsi que l'attestation de reconnaissance de travailleur(euse) handicapé(e) sont à adresser au plus tard le 30 octobre 2017 (date de clôture des inscriptions), délai de rigueur, à l'adresse suivante:

**Direction de l' Environnement,
de l'Aménagement et du Logement de la Guyane
Unité formation-recrutement
Rue du Vieux-Port
97300 CAYENNE**

ufr.prh.sg.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr

Avant expédition, relisez intégralement votre dossier et assurez-vous de l'exactitude de l'ensemble de vos déclarations.

N'oubliez pas de dater et signer votre dossier d'inscription avant de le déposer.

Si vous n'avez pas reçu votre convocation aux épreuves écrites, il vous appartiendra d'en avertir le bureau *Formation – Recrutement de la DEAL* 3 (trois) jours avant la date des épreuves écrites au : 05.94.39.80.53

Annexe N°1 : Demande d'aménagement spécifique :

CERTIFICAT MEDICAL

*justifiant d'aménagements particuliers pour un concours de la fonction publique
(joindre la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé – RQTH – en cours de validité)*

1. Cadre à remplir par le candidat :

Concours ou examen pour le recrutement de [redacted]

Nom et prénoms du (de la) candidat(e) [redacted]

Né(e) le [redacted], à [redacted]

2. Partie à remplir, dater, signer et remettre au candidat par le médecin agréé :

Je soussigné(e) [redacted] praticien(ne) de médecine générale assermenté(e)

certifie que le (la) candidat(e) est atteint(e) du handicap suivant : [redacted]

et atteste que ce handicap est compatible avec l'emploi de [redacted]

En conséquence, ce (cette) candidat(e) doit bénéficier, lors des épreuves écrites et/ou orales :

d'une installation dans une salle spéciale [redacted]

d'un temps de composition majoré d'un tiers [redacted]

d'une machine à écrire ou d'un ordinateur équipé d'un traitement de texte [redacted]

d'un sujet en braille [redacted]

de l'assistance d'une secrétaire [redacted]

d'une autre mesure particulière [redacted]

Observations éventuelles du praticien : [redacted]

Fait à [redacted], le [redacted]

Signature

3. Partie à détacher et à retourner au CVRH de Rouen par le médecin pour le règlement de ses honoraires (accompagnée d'un RIB)

Nom et prénoms du candidat : [redacted]

Nom et cachet du médecin : [redacted]

Rappels des documents à fournir, classés dans cet ordre

- photocopie de votre carte nationale d'identité ou passeport (recto – verso)
- état des services accomplis justifiant d'un an de services publics au 1^{er} janvier 2017
- vous avez la qualité de travailleur(euse) handicapé(e) : joindre l'attestation en cours de validité de la CDAPH **ET** l'attestation reconnaissant la compatibilité de votre handicap avec l'emploi postulé (annexe 1)

Les dossiers d'inscription incomplets seront considérés irrecevables.

AVERTISSEMENT

Par souci de simplification des formalités administratives, seules certaines pièces justificatives sont exigées à ce stade. Vous devez être en mesure de fournir à l'administration les éléments nécessaires pour « la vérification des conditions requises pour concourir, au plus tard à la date de la nomination » (statut général des fonctionnaires de l'État, loi n°84-16 du 11 janvier 1984, article 20).

La réception de votre convocation aux épreuves ne préjuge pas de la recevabilité de votre demande d'inscription. Si vos déclarations, les pièces et les renseignements fournis sont erronés ou insuffisants, vous vous exposez notamment à : ne pas avoir accès au centre d'examen, être radié(e) de la liste des candidats, perdre le bénéfice de l'admissibilité ou de l'admission, ne pas être nommé(e) en qualité de stagiaire ou de titulaire.